

# 8<sup>ème</sup> FORUM RÉGIONAL EMPLOI HANDICAP

## ENTREPRISES & ADMINISTRATIONS

mercredi  
**21** mars  
2018

Le printemps de l'emploi des personnes handicapées

**8<sup>e</sup>**  
**FORUM**  
**REGIONAL**  
**EMPLOI - HANDICAP**

Aides Techniques & Associations

Organisé par  
**Handi-Sup Auvergne**  
Porteur de votre réussite

Polydome  
Clermont-Ferrand  
Place du 1<sup>er</sup> Mai

Soutenu par :



The poster features a dark purple background with a vibrant, stylized floral and botanical design. A large, light blue flower with a white center is prominent in the upper right. Various green and blue leaves and stems are scattered throughout. A white wheelchair icon is on the left, and a white profile of a person's head is on the right. A red speech bubble contains the text 'Le printemps de l'emploi des personnes handicapées'. The date '21 mars 2018' is in the top left. The main title '8<sup>e</sup> FORUM REGIONAL EMPLOI - HANDICAP' is in large, bold, white and orange letters. Below it, 'Aides Techniques & Associations' is in a red box. The organizer 'Handi-Sup Auvergne' and the venue 'Polydome Clermont-Ferrand' are listed. A row of logos for sponsors is at the bottom.

Exemplaire à compléter et à retourner avant le **09 février 2018**

FORUM : **Mercredi 21 mars 2018**

Établissement : .....

Adresse complète : .....

Tél :                      Fax :                      Mél : .....

Nom et Fonction du signataire : .....

Nom et n° de téléphone de la personne en charge du dossier : .....

Adresse de facturation, si différente .....

**ATTENTION, MÊME SI NOTRE FORUM AUGMENTE ENCORE EN CAPACITÉ CETTE ANNÉE, SEULES LES INSCRIPTIONS DES 100 PREMIERS EMPLOYEURS PUBLICS ET PRIVÉS POURRONT ÊTRE PRISES EN COMPTE**

**INFORMATIONS DESTINÉES AU PUBLIC :**

- **Secteur d'Activités :**
- **Effectif :**
- **Principaux recrutements envisagés dans les mois qui viennent :**

**FORUM : Mercredi 21 Mars 2018**

➤ **PRESTATION DE BASE**

☞ **Un stand de 3 m<sup>2</sup> équipé** : cloisons en fond et côté stand, une table, deux chaises, une enseigne au nom de votre organisme, rails de 3 spots

☞ Un petit déjeuner d'accueil

☞ Un buffet déjeunatoire pour **deux personnes**

Nous souhaitons participer au Forum à hauteur de .....

Nous ne sommes pas en mesure de participer aux frais mais souhaitons réserver un stand de 3m<sup>2</sup> sur le Forum Handi-Sup Auvergne.

**N.B.** Nous devons cette année donner priorité aux Entreprises et Organismes qui participeront aux frais de notre Forum.

Merci de nous retourner par courrier ce bulletin d'inscription, dûment rempli, **avant le 09 février 2018** à : **HANDI-SUP Auvergne – CCI Formation, 14 rue Jean Claret, 63000 Clermont-Ferrand.**

**Tout DON fera l'objet, selon votre convenance, d'une convention, d'une facturation ou d'un reçu.**

Selon la loi en vigueur et les informations à notre disposition, un reçu pour don à HANDI-SUP AUVERGNE, est déductible de la contribution AGEFIPH ou FIPH-FP au titre de l'Arrêté du 9 février 2006 fixant la liste des dépenses déductibles de cette contribution. (J.O.R.F du 10/02/2006). Paiement par chèque à l'ordre d'HANDI-SUP Auvergne ou par virement bancaire :

| Référence bancaire |              |             |         |
|--------------------|--------------|-------------|---------|
| Code banque        | code guichet | n°compte    | clé RIB |
| 30003              | 00650        | 00037269038 | 29      |

# ENGAGEMENT PARTENAIRES

## → Partenaire Officiel : 10 000 € TTC et au-delà

- Un stand (9 m<sup>2</sup>), meublé, dans un espace de premier plan au sein du forum ;
- Une double-page dans le guide du visiteur, édité à 1 500 exemplaires et remis aux participants ;
- Votre logo en très bonne place sur les Affiches et Flyers diffusés à 5 000 exemplaires dans les semaines précédentes dans les espaces publics, missions locales, associations, MDPH, Centre de Rééducation en Auvergne et au-delà ;
- La possibilité d'inviter jusqu'à 10 personnes (salariés en situation de handicap, médecin(s) du travail, membres du CHSCT, managers) à participer à cette journée, au petit déjeuner d'accueil et au buffet déjeunatoire ;
- La possibilité d'intervenir lors de l'ouverture officielle, au côté de nos partenaires institutionnels ;
- « Offre Numérique » : communication tout au long de l'année de vos offres d'emploi sur nos sites Internet (Site Institutionnel, Facebook, Twitter).

## → Partenaire à partir de 5 000 € TTC

- Un stand double (6 m<sup>2</sup>), meublé, mis gracieusement à leur disposition dans un endroit jugé des plus passagers ;
- Une page entière dans le guide du visiteur ;
- Votre logo diffusé sur l'ensemble des supports de communication (affiches, dossier de presse, etc...) ;
- La possibilité d'inviter jusqu'à 5 personnes (salariés en situation de handicap, médecin(s) du travail, membres CHSCT, managers) à participer à cette journée, au petit déjeuner d'accueil et au buffet déjeunatoire ;
- « Offre Numérique » : communication ponctuelle d'une offre d'emploi sur nos sites Internet (Site Institutionnel, Facebook, Twitter).

## → Donateur - Entreprise et collectivité participante, à partir de 1 000 € TTC

- Le coût global de ce forum, rapporté à un stand de 3 m<sup>2</sup> est estimé à 1 000 € (mobiliers compris). Nous demandons par avance aux Entreprises, Associations et Collectivités de nous adresser un chèque ou un virement correspondant à 50% de leur participation en tant qu'ares à ce Forum. (2 repas sont prévus/fournis par stand) ;
- « Offre Numérique » : communication ponctuelle d'une offre d'emploi sur une de nos sites Internet (Site Institutionnel, Facebook, Twitter).

## MODALITÉS DE FACTURATION :

Merci de nous retourner par courrier le bulletin d'inscription ci-joint, dûment rempli, **avant le 09 février 2018** accompagné d'un chèque pour les ares à hauteur de 50% de la somme totale pour réservation du stand, à :

**HANDI-SUP Auvergne**  
**CCI Formation, 14 rue Jean Claret,**  
**63000 Clermont-Ferrand**

ou par mail à : [assistantedirection@handisupauvergne.org](mailto:assistantedirection@handisupauvergne.org)

**Tout partenariat fera l'objet d'une convention et/ou d'une facturation**

NB : Un reçu pour don à HANDI-SUP AUVERGNE, est déductible de la contribution AGEFIPH ou FIPH-FP au titre de l'Arrêté du 9 février 2006 fixant la liste des dépenses déductibles de cette contribution. (J.O.R.F du 10/02/2006). Ce texte peut vous être adressé par Handi-Sup Auvergne sur simple demande.

# BON DE COMMANDE

## ÉLECTRICITÉ COMPLÉMENTAIRE / TÉLÉPHONE TEMPORAIRE

Exemplaire à compléter et à retourner avant le **09 février 2018**

À HANDI-SUP AUVERGNE – Mme Angélique MOSSÉ  
CCI Formation, 14 rue Jean Claret, 63000 Clermont-Ferrand  
[assistantedirection@handisupauvergne.org](mailto:assistantedirection@handisupauvergne.org)

Accompagné du règlement par chèque à l'ordre de POLYDOME-SEPCFD de la totalité du montant TTC.  
Aucune prestation ne sera réalisée sans règlement préalable de votre part.

Établissement :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

Mél :

Nom et Fonction du signataire :

Nom et n° de téléphone de la personne en charge du dossier :

Adresse de facturation, si différente :

► Veuillez cocher les cases correspondant à vos besoins

### Branchements téléphoniques

| Types de lignes proposées                                     | HT       | TTC      | Nombre commandé | Total TTC |
|---|----------|----------|-----------------|-----------|
| Ligne téléphonique Analogique avec combiné et 200 unités      | 125,00 € | 150,00 € |                 |           |
| Ligne Numéris avec 200 unités                                 | 420,00 € | 504,00 € |                 |           |
| Ligne ADSL Partagée pour ordinateur équipé d'une carte réseau | 155,00 € | 186,00 € |                 |           |
|   |          |          | <b>Total</b>    |           |

Lignes Analogique et Numéris

Les unités non consommées ne sont pas remboursables et les unités consommées au-delà des unités fournies seront facturées 0,21 € HT/unité sur relevé France télécom.

### Branchements électriques

| Puissance                             | HT       | TTC      | Nombre commandé | Total TTC |
|---------------------------------------|----------|----------|-----------------|-----------|
| Coffret électrique 1,5 KW monophasé   | 124,45 € | 149,34 € |                 |           |
| Coffret électrique 3 KW monophasé     | 149,95 € | 179,94 € |                 |           |
| Coffret électrique 4 à 6 KW monophasé | 178,52 € | 214,22 € |                 |           |
|                                       |          |          | <b>Total</b>    |           |

A :

Le :

Signature

# BON DE COMMANDE REPAS SUPPLÉMENTAIRES WIFI

Exemplaire à compléter et à retourner avant le **09 février 2018**

## HANDI-SUP Auvergne

CCI Formation, 14 rue Jean Claret,  
63000 Clermont-Ferrand

[assistantedirection@handisupauvergne.org](mailto:assistantedirection@handisupauvergne.org)

**Rappel** : L'Accueil Café, le Déjeuner pour deux personnes par stand sont fournis par **Handi-Sup Auvergne**.

Établissement :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

Mél :

Nom et Fonction du signataire :

Nom et n° de téléphone de la personne en charge du dossier :

Adresse de facturation, si différente :

À l'exception de nos partenaires officiels et partenaires, tout repas supplémentaire commandé (aux 2 prévus par stand) et toute demande de WIFI seront facturés **20 € TTC** par repas et code WIFI. Une facture globale (stand + repas et/ou WIFI) vous sera adressée par Handi-Sup Auvergne le jour du Forum (dépose sur le stand).

Complétez le tableau :

| <b>Mercredi 21 mars 2018</b> | NB | Montant     | Total |
|------------------------------|----|-------------|-------|
| Repas supplémentaires        |    | <b>20 €</b> |       |
| Code WIFI                    |    | <b>20 €</b> |       |

Ce bon de commande est à retourner avant le **09 février 2018** à Handi-Sup Auvergne (adresse ci-dessus).

A : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature